



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 167

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Nicolas Forissier.

M. Nicolas Forissier. Monsieur le Premier ministre, nous assistons actuellement à un double phénomène, très inquiétant, que plus en plus d'indices attestent et qui fait actuellement l'objet d'articles approfondis de nombreux hebdomadaires ou quotidiens nationaux.

Tout d'abord, nombre d'entreprises, lorsque la nature de leurs activités le permet, songent à transférer tout ou partie de leurs activités à l'étranger, ou ont même commencé à le faire, pour fuir (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) les perspectives d'augmentation des charges sociales et fiscales qu'elles ne peuvent plus supporter. C'est la réalité !

Mme Odette Grzegorzulka. C'est le libéralisme !

M. Nicolas Forissier. Mais plus inquiétant encore, parce que c'est le signe d'un grand désenchantement, de nombreux jeunes, diplômés ou non, porteurs de projets de création d'entreprise ou tout simplement sans emploi, quittent ce pays parce qu'ils ont le sentiment que nous ne leur offrons pas ce qu'ils attendent, qu'ils ne pourront pas trouver en France une activité professionnelle correspondant à leur esprit d'initiative, d'entreprise, à leur énergie, ou tout simplement parce qu'ils savent qu'ils ne trouveront pas une insertion professionnelle réelle, durable, qui ne repose pas uniquement sur l'assistance.

Aussi, ma question est extrêmement simple. En dehors de toute analyse, de tout relent politique, quelle est votre appréciation de ce phénomène que la presse relate abondamment ces jours derniers ? Par quels moyens entendez-vous inverser et à tout le moins corriger ce double phénomène qui ne laisse pas d'être inquiétant pour notre pays ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française, et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, en termes chiffrés, le phénomène que vous évoquez est tout à fait marginal...

M. Jacques Myard. Non !

M. Pierre Lellouche. Allez voir à Londres !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. ... et il n'est pas bon pour la France de l'exagérer. Je crois au contraire que la plupart des jeunes que nous formons dans les écoles, dans l'enseignement général ou technique, et à l'université ont à cœur de travailler dans les entreprises françaises, qui les accueillent de manière efficace. Elles ont en effet compris que, pour tenir bon dans la compétition internationale, elles devaient d'abord maîtriser le marché national en y affectant le maximum de technologies, de recherche, d'investissement et de force humaine.

On a parfois évoqué le poids des charges fiscales et sociales, lequel militerait en faveur de l'évolution que vous avez, à mon humble avis, exagérée.

M. Guy Teissier. Non !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Il faut ramener les choses à leur juste proportion. Le poids des charges fiscales et sociales pour les jeunes qui sortent du cycle scolaire et entrent dans une entreprise est comparable en France à ce qu'il est à l'étranger. («Non !» sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Il n'y a donc pas dans ce domaine de biais qui favoriserait le départ des jeunes. Il s'agit au contraire pour nous

d'affirmer notre confiance dans l'économie et l'industrie de notre pays par une politique économique et industrielle très claire. En élevant constamment le niveau de formation des jeunes, nous les maintiendrons dans notre pays et nous encouragerons l'investissement des entreprises dans la recherche et la technologie. A cet égard, monsieur le député, je vous rassure: la politique du Gouvernement est de nature à maintenir et à développer l'industrie et l'économie en France («Non !» sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République), à éviter les délocalisations d'entreprises - c'était la première partie de votre question - ou l'expatriation des jeunes lorsqu'elle n'est pas nécessaire pour la conquête de marchés étrangers. La politique du Gouvernement va dans ce sens, soyez-en assuré et, pour l'instant, elle marche. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 167

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 1997, page 6071

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 novembre 1997